

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur de produit Composé à joints de marque CGC Sheetrock(MD) Total(MC)

Autres moyens d'identification

Numéro de la FDS 61001010021

Synonymes Composé à joints (prêt à l'emploi), pâte à joint, argile, enduit à finition

Usage recommandé Pour l'intérieur.

Restrictions d'utilisation Utiliser conformément aux recommandations du fabricant.

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Nom de la société CGC Inc.

Adresse 735 Fourth Line

Oakville, ON L6L 5B7

A Subsidiary of USG Corporation

Téléphone (English) 1-800-387-2690 (Français) 1-800-361-1310

Site Web www.cgcinc.com Numéro de téléphone 1-800-507-8899

d'urgence

2. Identification des dangers

Dangers physiquesNon classé.Dangers pour la santéNon classé.Dangers environnementauxNon classé.

Éléments d'étiquetage

Symbole de dangerAucune.Mention d'avertissementAucune.Mention de dangerAucune.

Conseil de prudence

Prévention Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

InterventionConsulter un médecin en cas de malaise.StockageConserver comme indiqué dans la section 7.

Élimination Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Autres dangers Aucuns connus.
Renseignements Sans objet.

supplémentaires

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Perlite		93763-70-3	< 15
Kaolin		1332-58-7	< 10
Attapulgite		12174-11-7	< 5

Remarques sur la composition

Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage massique sauf si le composant est un gaz. Les matières premières contenues dans ce produit contiennent de la silice cristalline respirable comme impureté. Une société d'hygiène industrielle tierce et indépendante a établi que l'utilisation normale de ce produit n'entraînera pas une exposition à la silice cristalline respirable dépassant la limite d'exposition permise d'OSHA de 0,05 mg/m3 (équivalente à la LEP du Québec). Les niveaux réels de silice cristalline respirable sur un chantier donné ne peuvent être déterminés que par des tests d'hygiène sur le lieu de travail.

Composé à joints de marque CGC Sheetrock(MD) Total(MC)

SDS Canada

933477 Version n°: 02 Date de révision: 07-Mai-2024

Date de publication: 02-Mai-2016

4. Premiers soins

Inhalation Les poussières irritent l'appareil respiratoire et peuvent entraîner la toux et des troubles

respiratoires. Conduire la personne à l'air frais et veiller à ce qu'elle reste calme sous surveillance.

Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

Contact avec les poussières : Rincer l'aire avec beaucoup d'eau. Obtenir une assistance médicale Contact avec la peau

si les irritations se développent ou persistent.

Poussière dans les yeux : Ne pas se frotter les yeux. Rincer avec soin à l'eau. Si une irritation se Contact avec les yeux

produit, obtenir une assistance médicale.

Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. Ingestion

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Dans des conditions normales d'emploi prévu, cette substance ne présente pas de danger pour la santé. Les poussières peuvent irriter les voies respiratoires et entraîner une irritation de la gorge et

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.

Informations générales S'assurer que le personnel médical est conscient des substances en cause.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques

éventuels.

Agents extincteurs inappropriés

Sans objet.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Pas de risque d'incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Pour la lutte contre l'incendie, choisir l'appareil respiratoire conformément aux règles de comportement générales pendant un incendie de l'entreprise. Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.

Méthodes particulières

d'intervention

Refroidir au jet d'eau les matériels et substances exposés à la chaleur et les mettre en lieu sûr si cela n'entraîne aucun risque.

Risques d'incendie généraux

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Voir la section 8 de la fiche signalétique pour des renseignements sur l'équipement de protection individuelle.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Déversement accidentel important : Ramasser le produit déversé et récupérer autant de produit que possible pour utilisation. S'il n'est pas possible de récupérer un déversement, éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter de déverser dans les drains, les égouts et autres systèmes d'eau.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter l'inhalation de poussières et le contact avec la peau et les yeux. Minimiser la génération et l'accumulation des poussières. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Utiliser de bonnes techniques de levage.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer dans un conteneur fermé loin des matières incompatibles. Protéger de l'humidité. Conserver à l'écart de la chaleur. Ne pas utiliser si le matériau est avarié, c.-à-d. qu'il présente une apparence moisie ou une odeur déplaisante. Garder les récipients fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Des caisses en carton et des seaux remplis de composé à joints peuvent être empilés sur un maximum de trois niveaux de haut sur une palette. Les palettes ne peuvent être empilées que sur une hauteur maximale de deux.

Composé à joints de marque CGC Sheetrock(MD) Total(MC) SDS Canada 933477 Version n°: 02 Date de révision: 07-Mai-2024 Date de publication: 02-Mai-2016 2/7

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Туре	Valeur	Forme
Kaolin (CAS 1332-58-7)	TWA	2 mg/m3	Fraction respirable.

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Туре	Valeur	Forme
Kaolin (CAS 1332-58-7)	TWA	2 mg/m3	Respirable.

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée

Composants	Туре	Valeur	Forme	
Kaolin (CAS 1332-58-7)	TWA	2 mg/m3	Respirable.	

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Туре	Valeur	Forme	
Kaolin (CAS 1332-58-7)	TWA	2 mg/m3	Fraction respirable.	

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Туре	Valeur	Forme
Kaolin (CAS 1332-58-7)	TWA	2 mg/m3	Fraction respirable.
Perlite (CAS 93763-70-3)	TWA	10 mg/m3	

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Туре	Valeur	Forme
Attapulgite (CAS	TWA	1 fibres/cm3	Fibre.
12174-11-7) Kaolin (CAS 1332-58-7)	TWA	5 mg/m3	Poussière respirable.

Valeurs biologiques limites

Contrôles d'ingénierie appropriés

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Fournir une ventilation suffisante durant les opérations qui conduisent à la formation de poussières. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'exposition.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

Protection de la peau

Protection des mains Il est de bonne pratique industrielle de minimiser le contact avec la peau. Porter des gants de

protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Autre Le port de vêtements de travail normaux (chemise à manches longues et pantalons longs) est

recommandé.

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous Protection respiratoire

des limites d'exposition recommandées (où applicable) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition ne sont pas établies), un respirateur homologué doit être porté. Porter un respirateur à filtre de purification d'air agréé NIOSH/MSHA pour limiter l'exposition. Consulter le fabricant de respirateurs pour déterminer le bon respirateur, ses conditions d'utilisation et ses limites. Porter un respirateur à adduction d'air en pression positive en cas de rejet incontrôlé ou de dépassement des limites d'utilisation du respirateur à filtre de purification d'air. Suivre les

directives des programmes de protection respiratoire (OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2) pour toute

utilisation d'un équipement respiratoire.

Dangers thermiques

Considérations d'hygiène

générale

Toujours suivre de bonnes mesures d'hygiène personnelle, comme se laver après la manutention du produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection séparément du lavage régulier. Suivre toutes les exigences de surveillance médicale.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

Composé à joints de marque CGC Sheetrock(MD) Total(MC) SDS Canada Date de publication: 02-Mai-2016 3/7 État physique Semi-solide.

Pâte. **Forme**

Couleur Blanc cassé.

Odeur faible à nulle. Odeur

Seuil olfactif Sans objet. 9.5 - 9.9 Sans objet. Point de fusion et point de

congélation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition Sans objet.

Point d'éclair Sans objet. Taux d'évaporation Sans objet. Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

Sans objet.

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Sans objet.

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Sans objet.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Sans objet.

Sans objet. Tension de vapeur Densité de vapeur Sans objet. 0.9 - 1 (H2O = 1)Densité relative

Solubilité

Soluble dans l'eau. Solubilité (eau)

Coefficient de partage

n-octanol/eau

Sans objet.

Température

d'auto-inflammation

Sans objet.

Température de décomposition Sans objet. Viscosité Sans objet.

Autres informations

Masse volumique

0.9 - 1 kg/l

apparente

COV (% en poids) 4 g/l

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

La substance est stable dans des conditions normales. Stabilité chimique Risque de réactions

dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter Aucuns connus.

Aucuns connus. Matériaux incompatibles À une température supérieure à 800 °C (1472 °F), le calcaire (CaCO3) peut se décomposer en

chaux (CaO) et libérer du dioxyde de carbone (CO2). dangereux

11. Données toxicologiques

Produits de décomposition

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation La poussière aérienne peut irriter la gorge et les voies respiratoires supérieures pour causer une

Composé à joints de marque CGC Sheetrock(MD) Total(MC)

SDS Canada

933477 Version n°: 02 Date de révision: 07-Mai-2024 Date de publication: 02-Mai-2016

Peut causer des réactions cutanées allergiques, plus particulièrement chez les individus avec des Contact avec la peau

maladies cutanées préexistantes comme l'eczéma. (Voir la Section 16).

La poussière aérienne peut causer une irritation oculaire mécanique. Contact avec les yeux

Ingestion Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et La poussière peut irriter les yeux et les muqueuses du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures et causer des éternuements et une toux.

toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Ne devrait pas présenter un risque dans les conditions normales d'utilisation prévue. Toxicité aiguë

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves

Kaolin (CAS 1332-58-7)

Aiguë Cutané

DL50 Rat > 5000 mg/kg

Inhalation

CL50 Rat > 2 mg/l, 4 heures

Orale

DL50 Rat > 5000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer un séchage, un fendillement et une

irritation.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire N'est pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée Le produit contient une petite quantité de substances allergènes qui, chez les personnes

prédisposées, peuvent provoquer une réaction allergique en cas de contact répété.

Pour des informations détaillées, consultez la rubrique 16.

Mutagénicité sur les cellules

aerminales

Les données ne suggèrent pas que ce produit ou ses composants présents à plus de 0,1 % sont

mutagènes ou génotoxiques.

Ce produit ne devrait pas augmenter le risque de cancer. Cancérogénicité

Carcinogènes selon l'ACGIH

Kaolin (CAS 1332-58-7) A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

KAOLIN, FRACTION RESPIRABLE (CAS 1332-58-7) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Québec : Catégorie de carcinogène

Attapulgite (CAS 12174-11-7) Effet cancérogène détecté chez les humains.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Attapulgite (CAS 12174-11-7) 2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour

l'homme.

Ne devrait pas présenter un risque pour la reproduction. Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Aucune donnée disponible, mais aucun prévu.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Non classé.

Danger par aspiration N'est pas un danger d'aspiration.

Effets chroniques Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques. Pour des informations détaillées,

consultez la rubrique 16.

Aucuns autres effets irréversibles notés. **Autres informations**

Composé à joints de marque CGC Sheetrock(MD) Total(MC) SDS Canada 933477 Version n°: 02 Date de révision: 07-Mai-2024 5/7 Date de publication: 02-Mai-2016

12. Données écologiques

Écotoxicité

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Espèces Résultats d'épreuves Composants

Kaolin (CAS 1332-58-7)

Aquatique Aiguë

CL50 Crustacés Daphnia magna > 1.1 g/l, 48 heures

Données non disponibles. Persistance et dégradation

Potentiel de bioaccumulation Aucune bioaccumulation n'est attendue.

Mobilité dans le sol Données non disponibles.

Autres effets nocifs Aucune prévue.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Recycler de manière

responsable.

Règlements locaux d'élimination

Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Code des déchets dangereux

Non réglementé.

Déchets des résidus / produits

Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

non utilisés

Emballages contaminés

Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Sans objet.

Transport en vrac selon

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les

produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les

produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Composé à joints de marque CGC Sheetrock(MD) Total(MC) 933477 Version n°: 02 Date de révision: 07-Mai-2024 6/7 Date de publication: 02-Mai-2016

SDS Canada

Sans objet.

16. Renseignements divers

Date de publication02-Mai-2016Date de la révision07-Mai-2024

Version n° 02

Autres informations Attapulgite: Cancérogène pour les animaux de laboratoire par une voie d'exposition non

pertinente à l'exposition humaine selon l'ACGIH.

Potentiel de sensibilisation cutanée : Ce produit contient une quantité de triazinetriéthanol (THT) (CAS no 4719-04-4) qui se situe dans les limites réglementées approuvées de l'EPA. Le THT peut agir comme un produit sensibilisant. De nombreuses études sur les humains avec des concentrations jusqu'à 1 % ont donné des résultats négatifs (aucune sensibilisation). Toutefois, certains résultats ont montré des réactions positives à des concentrations inférieures à 0,5 %, principalement chez des personnes atteintes d'eczéma.

Silice cristalline: Les matières premières contenues dans ce produit contiennent de la silice cristalline respirable comme impureté. Une société d'hygiène industrielle tierce et indépendante a établi que l'utilisation normale de ce produit n'entraînera pas une exposition à la silice cristalline respirable dépassant la limite d'exposition permise d'OSHA de 0,05 mg/m3 (équivalente à la LEP du Québec). Les niveaux réels de silice cristalline respirable sur un chantier donné ne peuvent être déterminés que par des tests d'hygiène sur le lieu de travail.

Classification NFPA du seau :

Santé: 0

Inflammabilité: 1 Danger physique: 0

Échelle de danger : 0 = Minimal 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Grave

Santé: 1

Classements NFPA Inflammabilité: 0

Instabilité: 0

Classements NFPA



Liste des abréviations ACGIH : American Conference of Government Industrial Hygienists (Conférence américaine des

hygiénistes industriels gouvernementaux).

NFPA: National Fire Protection Association (agence nationale de protection contre l'incendie). RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (registre des effets toxiques des

substances chimiques).

Références Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (registre des effets toxiques des substances

chimiques) (RTECS)

HSDB® - Banque de données sur des substances dangereuses Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Torben et al. (2001). Environmental and Health Assessment of Substances in Household

Detergents and Cosmetic Products.

Avis de non-responsabilité Ces informations sont fournies sans garantie et sont censées être exactes. Les informations

doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité

des travailleurs et l'environnement.

Composé à joints de marque CGC Sheetrock(MD) Total(MC)

933477 Version n°: 02 Date de révision: 07-Mai-2024 Date de publication: 02-Mai-2016

7 / 7